

Appel à rassemblement de soutien aux exproprié-e-s de Notre-Dame-des-Landes

le jeudi 10 décembre à partir de 11h place Stalingrad (Paris, 19e)

Le jeudi 10 décembre se tiendra une audience en référé-expulsion à 11h30 au Tribunal de Grande Instance de Nantes. Cette assignation concerne 4 exploitations agricoles et 11 familles : paysans, habitants locataires ou propriétaires historiques.

AGO/Vinci, qui agit pour le compte de l'État via le ministère de l'écologie, réclame :

- l'expulsion immédiate, sous peine d'astreinte de 200€, par jour et par dossier (4 pour certains) et si besoin avec le concours de la force publique.
- saisie et séquestration des biens, outils de travail et cheptels ;
- sans respect de la trêve hivernale.

Toutes ces personnes sont concernées par l'accord politique dit 'grève de la faim' de mai 2012 qui protégeait contre l'expulsion les habitant-e-s vivant sur la zone avant la déclaration d'utilité publique.

Cette assignation tombe alors qu'il n'y a aucune urgence, aucune date n'étant fixée pour le début des travaux, et que, dans le même temps, Vinci signe des baux précaires pour que des parcelles de la ZAD soient mises en culture la saison à venir.

Où est la cohérence ?

L'accélération du dossier intervient en pleine tenue de la COP21 où la France prétend afficher son exemplarité sur les moyens de freiner le réchauffement climatique, notamment par la mise en place d'une agriculture soi disant « durable ».

Elle intervient aussi pendant l'état d'urgence consécutif aux attentats : or nous constatons que cet état d'urgence est largement utilisé pour limiter nos libertés (interdictions de manifester, perquisitions, assignations à résidence, ...) et réprimer les militants (blessures infligées par la police, gardes à vue, ...). Il vise à installer la peur, à verrouiller le débat public et à casser les solidarités.

L'importante mobilisation de 2012 ayant mis en échec la stratégie policière de l'État pour vider la ZAD, Vinci tente à présent de mettre à genoux les paysan-ne-s et habitant-e-s en les menaçant d'astreintes, et de les priver des moyens de faire vivre leurs fermes. Le référé déposé a en fait pour objectif de vider la ZAD, il cible des lieux de vie, de solidarité, d'organisation, d'invention d'autres mondes possibles que celui du profit, du béton et de la terreur.

Les personnes, les collectifs de soutien à la lutte contre l'aéroport, les organisations et associations révoltés par l'annonce de ce référé-expulsions, appellent les militants venus pour la COP et toutes les personnes concernées.

**Pour informer, affirmer notre détermination et notre cohésion,
dans l'esprit du convoi parti de Notre-Dame-des-Landes fin novembre**

Rassemblement convivial

En soutien aux actions prévues à Nantes le jour même devant le tribunal

Le jeudi 10 décembre

Place Stalingrad à partir de 11h et jusqu'à 19h30 :

repas à 12h et à 18h, prises de parole, chorale, lectures, batucada, spectacle de magie,

infokiosque, ...

Plus de détails sur la programmation de l'après-midi sur les sites ci-dessous dès que possible.

Si changement inopiné de programme consulter:

anticop21.org

et aussi zad.nadir.org

Ou à défaut 06 41 00 92 23